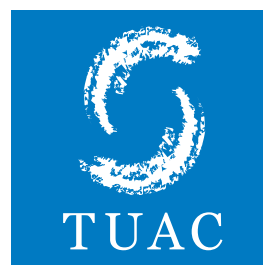


LES PRINCIPAUX MESSAGES DES SYNDICATS À L'INTENTION DU CONSEIL MINISTÉRIEL ET DU FORUM DE L'OCDE



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS POUR UNE PLUS FORTE PRODUCTIVITÉ ET POUR LE BIEN-ÊTRE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

STIMULER LA DEMANDE, REVALORISER LES REVENUS FAIBLES ET INTERMÉDIAIRES

- › Augmenter **les investissements publics dans les infrastructures** à hauteur de 2 % du PIB et cibler les dépenses publiques pour **stimuler la demande** et la création d'emplois à court terme et **augmenter le potentiel productif** à moyen et long terme.
- › **Revaloriser les revenus faibles et intermédiaires** afin de stimuler la demande et réduire les inégalités de revenus, en mettant l'accent sur **le renforcement des institutions du marché du travail**, notamment la négociation collective et la mise en place de salaires minimum, et d'enrayer la progression du travail précaire, informel ou illégal.

ANTICIPER LES DÉFIS D'UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE À BAS CARBONE

- › Investir dans l'éducation publique de qualité et **le développement des compétences**, afin de créer des possibilités d'apprentissage et de formation en situation de travail tout au long de la vie.
- › S'engager réellement pour **une « transition juste »** suite à l'accord de Paris sur le changement climatique, notamment par la création d'un « Fonds de transition juste » pour les salariés et les communautés.
- › Diffuser les **bénéfices de la « prochaine révolution industrielle »** et de l'économie numérique pour une productivité accrue, pour l'emploi de qualité et pour une transition équitable pour ceux dont les emplois sont exposés aux restructurations.

AGIR POUR UNE RÉGLEMENTATION AU SERVICE DE TOUS ET POUR LE LONG TERME

- › **S'assurer que la « qualité réglementaire » bénéficie à tous au sein de la société** (salariés, consommateurs, citoyens) et ne soit limitée aux seuls intérêts des entreprises et de la libéralisation commerciale.
- › Diffuser les **gains de la numérisation de l'économie de manière équitable**, sans faire porter le coût et les risques d'investissement sur le dos des salariés et des consommateurs.
- › S'attaquer **au court-termisme ambiant dans les conseils d'administration et dans le système financier**.

RÊSTER FERME SUR LE RESPECT DES DROITS ET DU TRAVAIL DÉCENT

- › Placer le **« travail décent » et l'équité** au cœur de l'action publique pour faire face aux défis futurs, notamment les travaux de l'OCDE en matière d'**économie numérique** et la **Stratégie de Développement** suite au programme 2030 et l'accord sur les objectifs de développement durable.
- › Saisir l'occasion du 40^e anniversaire des Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour **renforcer les points de contact nationaux (PCN)**.
- › S'engager à **rendre obligatoire le devoir de diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de l'homme** dans la législation nationale.
- › **Réaffirmer les valeurs fondamentales de l'Organisation** – démocratie pluraliste fondée sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme – à la lumière du processus d'accession de la Colombie et du 20^e anniversaire de l'appartenance de la République de Corée à l'OCDE.

La Semaine de l'OCDE est sur le thème « Economies productives, sociétés inclusives » – un thème opportun alors que l'année 2016 s'avère être la plus dangereuse sur le plan économique depuis 2009. Non seulement l'économie mondiale ne parvient pas à se remettre des conséquences de la crise de 2008, mais elle risque aujourd'hui de basculer dans une récession accompagnée d'une déflation et d'une hausse du chômage et du travail précaire. Les politiques macro-économiques mises en œuvre dans nombre de pays ont échoué à soutenir la création d'emploi et à favoriser une croissance durable et inclusive. L'austérité budgétaire a affaibli la demande à court terme. Les réformes structurelles visant à la « flexibilité » du marché du travail ont miné la croissance des salaires au cours des dernières années. S'en remettre uniquement à la politique monétaire pour éviter la déflation atteint ses limites. Les inégalités de revenus se creusent, comme en témoignent la baisse de la part des salaires au cours des trois dernières décennies et la distribution extrêmement inégale de la richesse. Les 10 % les plus aisés détiennent la moitié de la richesse des ménages – une distorsion économique s'il en est.

La ministérielle de l'OCDE offre l'occasion de mettre fin à la fausse dichotomie entre hausse de la productivité et efficacité économique d'une part, égalité et justice sociale d'autre part. Les objectifs de développement durable de l'ONU (Programme 2030) et l'Accord de Paris sur le changement climatique, tracent la voie d'un monde où les objectifs zéro pauvreté et zéro carbone peuvent être atteints. Les syndicats soutiennent ces ambitions et exhortent les ministres de l'OCDE à mettre l'accent sur les mesures politiques clés qui permettront de relever à la fois les défis qui se posent à court terme en matière d'emploi, de croissance et de justice sociale, et de répondre aux objectifs à long terme de croissance inclusive et de développement durable.

À PROPOS DU TUAC

La Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC, acronyme en anglais) est l'interface entre syndicats de salariés et l'Organisation à Paris et ses membres. Elle compte 58 confédérations syndicales / 66 millions de salariés dans les pays de l'OCDE ainsi que des membres associés au Brésil, en Indonésie, en Russie et en Afrique du Sud. Plus de 500 représentants syndicaux prennent part chaque année à des réunions du TUAC et de l'OCDE. Pour relever les défis futurs, des politiques globales doivent être développées de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes. Cela rend le dialogue social et la négociation collective plus importants que jamais.

Le TUAC porte une attention particulière à l'investissement, aux marchés financiers, la gouvernance d'entreprise, la fiscalité, l'innovation, les compétences, la coopération au développement et au changement climatique. Alors que 2016 marque le 40^e anniversaire des Principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le TUAC agit pour renforcer l'efficacité des points de contact nationaux (PCN) en partenariat avec les Fédérations syndicales internationales et maintient une base de données en ligne sur les saisines par les syndicats.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- > Relayer le message syndical
- > Faciliter le dialogue
- > Informer sur les travaux de l'OCDE
- > Coordonner le L20 avec la CSI

tuac.org

[@tuacoecd](https://twitter.com/tuacoecd)

workersvoice@oecd

www.tuacoecdmneguidelines.org

www.labour20.org